

Un pas de géant dans l'identification électronique



Prestataire de services de certification (PSC), LuxTrust S.A. est une autorité de certification délivrant des certificats électroniques sur différents supports pour l'authentification de personnes, la sécurisation et la signature électronique dans les transactions par Internet et Intranet. Désormais, confidentialité, protection des données et sécurisation des échanges sur le Web sont assurées.



Le Luxembourg a été le premier pays à transposer en 2000 la directive européenne sur la signature électronique. L'essor des communications en réseau ouvert et plus particulièrement du commerce électronique nécessitait non seulement le développement de nouvelles technologies permettant d'apposer une signature électronique, mais également leur reconnaissance juridique. Elle poursuit essentiellement deux objectifs majeurs, d'une part, la reconnaissance juridique des signatures électroniques, d'autre part, la création d'un cadre légal pour l'activité des prestataires de services de certification. "Depuis lors, une signature électronique peut revêtir la même valeur qu'une signature manuscrite", affirment Pierre Zimmer et Raymond Faber, administrateurs délégués de LuxTrust.

LuxTrust a su s'engouffrer dans cette brèche et a démarré ses activités en novembre 2005. LuxTrust n'est cependant pas un prestataire de services de certification comme les autres dans la mesure où il a été constitué à la fois par l'Etat et le secteur privé. En tant

que tiers de confiance, la société garantit des services de certification électronique hautement sécurisés. "Ces certifications sont basées sur les plus hauts standards internationaux, garantissent une reconnaissance universelle et confèrent une valeur légale à toute transaction", poursuivent Pierre Zimmer et Raymond Faber.

Ainsi, entreprises, fonctionnaires de l'Etat et particuliers peuvent recourir aux produits de LuxTrust. "Les fonctionnaires de l'Etat ont aujourd'hui recours aux produits de LuxTrust au quotidien dans leur travail. Au sein des entreprises, il est maintenant possible pour les salariés d'envoyer des courriels ou de réaliser d'autres types d'échanges en toute sécurité tandis que les particuliers peuvent réaliser leurs transactions privées (e-banking et e-commerce) ou leurs démarches administratives en toute confidentialité avec le même degré de sécurité, et ce, sans avoir à se déplacer. De plus, le caractère multi-applicatif des produits LuxTrust permet au détenteur d'utiliser le même produit dans toutes les applications qui supportent ce produit. Il est également possible d'utiliser les solutions LuxTrust pour ses propres applications internes". ./. .



Raymond Faber et Pierre Zimmer

Les produits LuxTrust se déclinent sous forme de stick, de carte ou de "token". La Smartcard LuxTrust, de la dimension d'une carte de crédit, permet de s'authentifier en ligne et de signer électroniquement messages et transactions. La carte à puce intégrée, qui contient deux "certificats électroniques", un réservé à l'authentification et à la sécurisation des communications électroniques et un autre pour la signature électronique, garantit l'intégrité des documents signés électroniquement. Il en va de même pour le "Signing Stick LuxTrust" qui se présente lui sous forme de clef USB qui offre les mêmes fonctionnalités et le même degré de sécurité. La troisième solution, "Certificats Signing Server LuxTrust", fonctionne avec un code d'accès renouvelé automatiquement à chaque demande, code généré soit par un "token" ou envoyé par sms sur son téléphone portable.

"La signature électronique ouvre de nouvelles voies même dans le domaine juridique étant donné qu'elle apporte un nouvelle valeur à la preuve. Il est en effet difficile d'affirmer ne pas avoir envoyé un courriel depuis son poste de travail, par exemple. De par la loi, les signatures électroniques doivent être recevables comme preuves en justice et pouvoir avoir le même effet sur un écrit électronique qu'une signature manuscrite sur un document papier", concluent Pierre Zimmer et Raymond Faber.

LuxTrust S.A.
7, rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg
E-mail: info@luxtrust.lu
www.luxtrust.lu